

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	Direkte Steuern
Akteure	Ghana
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Direkte Steuern, Ghana, 2008 – 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<hr/>	
CDI	Convention de double imposition
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.07.2008
ELIE BURGOS

La Suisse et le Ghana ont signé une **convention en vue d'éviter la double imposition** au mois de juillet.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 23.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'approbation de la **CDI** signée avec le Ghana l'année précédente. Au Conseil des Etats, une minorité Recordon (pe, VD) et Maury Pasquier (ps, GE) a proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral pour renégocier une nouvelle convention permettant d'appliquer le modèle d'accord de l'OCDE. La proposition a été rejetée par 29 voix contre 5. La chambre haute a adopté le projet du Conseil fédéral à l'unanimité et 6 abstentions. Au Conseil national, une proposition de minorité Hans-Jürg Fehr (ps, SH) a été rejetée par 125 voix contre 59. Elle demandait le renvoi du projet au Conseil fédéral pour les mêmes raisons. Les groupes socialiste et écologiste ont soutenu en bloc cette motion. Au vote final, le projet du Conseil fédéral a été adopté par 118 voix contre 35 et 20 abstentions.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2015
AUDREY BOVEY

En 2008, la Suisse et le Ghana concluaient un accord visant à éviter les doubles impositions sur le revenu, la fortune et les gains en capital. En novembre 2014, le Conseil fédéral soumettait à l'approbation du Parlement un protocole destiné à la modification de la convention signée en 2008 et, plus précisément, des clauses relatives à l'échange de renseignements, alors non conformes aux normes internationales en vigueur. Déjà soutenu par les cantons ainsi que par les milieux économiques concernés, le projet du Conseil fédéral en vue de la **modification de la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Ghana** a finalement été approuvé par les deux chambres du Parlement en juin 2016.³

1) NZZ, 30.7.08.

2) FF, 2009, p. 1909 ss.; BO CE, 2009, p. 341; BO CN, 2009, p. 1709.

3) BO CE, 2015, p. 684; BO CN, 2015, p. 1305; FF, 2014, p. 8687 ss.